

## FORMATION CONTINUE



### SSIAP3 CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

A partir de 3600€ nets de taxes.

100% présentiel

**Public visé :** Les personnes possédant une qualification d'agent de sécurité incendie et justifiant d'un exercice de l'emploi dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail

**Prérequis :** Pour se présenter à la formation permettant la délivrance du diplôme de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 3), le candidat doit remplir l'une des conditions suivantes : disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum, qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience ; Être titulaire du diplôme de S...

## Prochaines sessions

BEAUVAIS

SESSION 1 : du 26/08/2024 au 04/10/2024

98%

DE TAUX DE  
SATISFACTION

60

ANNÉES D'EXISTENCE  
ET D'EXPÉRIENCE

450

FORMATIONS  
DISPONIBLES

### Objectifs

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction de Chef de service des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes

### Les + de la formation

Mise en pratique dans notre bâtiment pédagogique (PC sécurité, SSI de catégorie A, aire de feu...)

Retrouvez toutes nos formations sur :

**laho-formation.fr**

Document généré le 07/2024

BESOIN D'ÊTRE CONTACTÉ(E) POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR UN DEVIS ?  
APPELEZ NOTRE CONSEILLER pour un premier entretien GRATUIT et SANS ENGAGEMENT.

 **N°Vert 0 805 384 384** [formationcontinue@laho-formation.fr](mailto:formationcontinue@laho-formation.fr)





## SSIAP3 CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

### Contenu de la formation

Conformément au contenu de l'arrêté du 2 mai 2005 consolidé relatif aux missions à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des Établissements Recevant du Public et Immeubles de Grande Hauteur

- Partie 1. Le feu et ses conséquences
- Partie 2. La sécurité incendie et les bâtiments
- Partie 3. La réglementation incendie
- Partie 4. Gestion des risques
- Partie 5. Conseil au chef d'établissement
- Partie 6. Correspondant des commissions de sécurité
- Partie 7. La management de l'équipe de sécurité
- Partie 8. Le budget du service sécurité





## SSIAP3 CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

### Modalités, méthodes et outils pédagogiques

Exercices théoriques et exercices pratiques.  
Formation en présentiel.

### Modalités d'évaluation

Epreuve écrite 1 : QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme (40 minutes).  
Epreuve écrite 2 : Rédaction d'une notice technique de sécurité, à partir de plans portant sur un groupement d'établissement non isolés de 1ère catégorie ou 2ème catégorie (2 h 30).  
Epreuve orale Jury 15 min/stagiaire.  
Portant sur la pratique quotidienne de la fonction de Chef de service Sécurité.

#### Certification :

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12/20 (sans note inférieure à 8/20) aux épreuves écrites et s'il est évalué apte à l'épreuve orale.  
Pour les épreuves écrites, la moyenne inférieure à 12 entraîne l'ajournement du candidat.  
Le candidat conserve la jouissance de chaque épreuve validée seule pendant un an.  
Après cette période, le candidat doit suivre un...

### Modalités de financements

Cap Emploi, Compte Personnel de Formation (CPF),  
Entreprise, Opérateurs de Compétences (OPCO),  
Particulier, Pôle Emploi

### Intervenants

Animateur (trice) de Formation avec un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine et à jour des compétences requises.

### Modalités et délai d'accès

Pour se présenter à la formation permettant la délivrance du diplôme de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 3), le candidat doit remplir l'une des conditions suivantes : disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum, qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience ;  
Etre titulaire du diplôme de SSIAP 2 ou d'ERP 2 ou d'IGH 2 délivré avant le 31 décembre 2005 et justifier de trois ans d'expérience de la fonction.

